

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE PLENIERE ANNUELLE DU 19 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six

Le dix-neuf juin,

A dix heures,

Les délégués désignés par les assemblées de section de la Coopérative EVEN, société coopérative agricole à capital variable, dont le siège social est situé à PLOUDANIEL au lieu-dit "Traon Bihan", agréée sous le numéro 11 821 et immatriculée au RCS de Brest sous le numéro 777 588 302, se sont réunis à la Salle du Champs de Foire à PLABENNEC, sur convocation du Conseil d'Administration faite par avis inséré dans le Télégramme en date du 1^{er} juin 2026 et par lettre individuelle conformément aux dispositions de l'article 38 des statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque délégué en entrant en séance.

Monsieur Jean-Michel GAC en sa qualité de Président de la Coopérative préside l'assemblée.

M. Serge DONVAL et Mme Nathalie CARMES sont désignés en qualité de scrutateurs.

Monsieur Christian GRINER est nommé secrétaire.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président déclare la séance ouverte. Il constate d'après la feuille de présence, arrêtée et certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, que le quorum prévu à l'article 42 des statuts est atteint et, qu'en conséquence, la présente assemblée peut valablement délibérer.

.../....

HUITIEME RESOLUTION

Les mandats d'administrateurs arrivant à expiration lors de la présente assemblée, sont les suivants :

NOM	ADRESSE	SECTIONS
GAEC DE KERVAGEN Représenté par Sébastien GOUEREC	Kervag 29430 [REDACTED]	[REDACTED]
Monsieur Yves KERMARREC	Mesgrall 29860 LE [REDACTED]	[REDACTED]
GAEC TOURMEL Représenté par Monsieur Yvon TOURMEL	Mougau Bihan 29450 COMMANA	LES ENCLOS
EARL LA PALUE Représentée par Madame Maria UIJTERWAAL	La Palue 29410 ST THEGONNEC-LOC EGUINER	PAYS DE MORLAIX
EARL DES AUBENIERES Représentée par Madame Soizic TROTEL	Les Aubenières 22380 SAINT CAST LE GUIDO	COTE D'EMERAUDE

L'Assemblée Générale décide de renouveler pour une période de 3 années les mandats d'administrateurs suivants :

NOM	ADRESSE	SECTIONS
GAEC DE KERVAGEN Représenté par Sébastien GOUEREC	Kervagen 29430 PLOUNEVEZ-LOCHRIST	COTE DES LEGENDES
Monsieur Yves KERMARREC	Mesgrall 29860 LE [REDACTED]	[REDACTED]
GAEC TOURMEL Représenté par Monsieur Yvon TOURMEL	Mouga 29450 [REDACTED]	[REDACTED]
EARL LA PALUE Représentée par Madame Maria UIJTERWAAL	La Palue 29410 ST THEGONNEC-LOC EGUINER	PAYS DE MORLAIX
EARL DES AUBENIERES Représentée par Madame Soizic TROTEL	[REDACTED]	[REDACTED]

Le Conseil d'Administration ayant décidé de créer deux nouveaux postes d'administrateurs, un pour la section Côte d'Emeraude, un pour la section de l'Armoricaïne, nous vous proposons d'élire pour une période de 3 années, le GAEC de la Motte Coathual représenté par Monsieur François BOILLET à [REDACTED] pour la section l'Armoricaïne et le GAEC de Quilloury représenté par Madame Gaëlle DERIA à [REDACTED] pour la section Côte d'Emeraude.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean-Michel GAC

